

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE**

Date d'affichage :  
26 02 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 février à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER, **PRESIDENT**

Date de convocation :  
22 02 2024

**PRESENTS :** M CORDIER Etienne, M DAVID Franck, M BARBERET Emmanuel, M BAUD Jean Baptiste, M DECOTE Yves, M MEUGIN Olivier, M VUILLET Christian, M FASSETT Jérôme, M GOUNAND Alain, M PICHON Jean Claude, M BONGAIN Cédric (suppléant de M THIEBAUT Pierre)

**Nombre** de  
**délégués :**  
En Exercice : 12  
Présents : 11  
Votants : 12  
Excusés : 1

**EXCUSES :** Mme CALINON Séverine (donne pouvoir à M DAVID Franck), M THIEBAUT Pierre,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M MEUGIN Olivier

**D 06 24 - COTISATIONS ADHERENTS 2024**

Conformément au budget primitif 2024, le Président propose de voter les cotisations syndicales qui seront appelées pour l'année 2024,

Conformément aux articles 9.3 et 12.4 des statuts du syndicat portant sur les cotisations de ses membres,

Vu la convention de mise à disposition de service entre le Département du Jura et le SMDL du 20 février 2020,

Conformément aux dispositions financières de la convention de mise à des digues départementales du 20 février 2020 notamment son article 6, prévoyant une contribution de 380 000 € desquels il convient de déduire le prévisionnel des prestations de services réalisées par le Département, et considérant les prestations réalisées en 2021,

Considérant un prévisionnel 2023 de prestations de services du Département du Jura à 80 000 €,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **VALIDE**, conformément aux éléments du budget, le montant des cotisations syndicales pour l'année 2024 :
  - Communauté de Communes du Val d'Amour : 85 115 €
  - Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne : 108 979 €
  - Communauté d'Agglomération du Grand Dole : 143 746 €
  - Communauté de Communes Jura Nord : 35 113 €
  - Communauté de Communes Cœur du Jura : 84 045 €
  - Conseil Départemental du Jura : 300 000 €
  
- **AUTORISE** le Président à émettre les titres de recette.

Pour extrait conforme,  
A Dole, le 26 février 2024,

Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,



**M Etienne CORDIER**